



École Marguerite-Bourgeois
68, rue Principale,
Châteauguay, Québec J6J 3G9
Téléphone: (514) 380-8899 poste 4461

Conseil d'établissement

Le 20 septembre 2022

Local M-103, 19 h

Membres du Conseil d'établissement

Directrice de l'école :	Madeleine Boulet
Directeur adjoint de l'école :	Stéphane Poitras
Membres parents :	Abdelzaziz Abarti Josée Bélanger Anik Byette Adil Feddoul Jean-Sébastien Motard Marie-Josée Trudeau
Membres enseignants :	Lorraine Bayard Stéphanie Lacoste Marie-Ève Paquette
Membre personnel de soutien :	Sylvie-Anne Carter
Membre professionnel non enseignant :	Vacant
Membres élèves :	Vacant
Membre de la communauté :	Chantal Garand (abs)
Membre(s) absent(s) :	Camille Venancio

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

À 18h58, Mme Madeleine Boulet déclare officiellement la séance ouverte ayant constaté qu'il y a quorum.

2. Mot de bienvenue de la directrice et du directeur adjoint

Mme Madeleine Boulet souhaite la bienvenue à tous et remercie les parents d'avoir trouvé un moment pour faire la première rencontre avant son départ. M. Poitras souhaite la bienvenue à tous également.

3. Questions du public

Aucun public présent.

4. Adoption de l'ordre du jour

Document consulté : Projet d'ordre du jour transmis aux membres (CE-22-23-01)

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Motard, appuyé par Mme Anik Byette et résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que lu, amendé et présenté séance tenante :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue de la directrice et de la directrice adjointe
3. Questions du public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2022 et suivis
6. Nomination d'une secrétaire de réunion
7. Présentation des membres du conseil d'établissement 2022-2023
 - a. Membres parents (6)
 - b. Membres enseignants (4)
 - c. Membre personnel de soutien (1)
 - d. Membre représentante de la communauté (1)
 - e. Membres élèves (2) **à venir**
8. Élection au poste de présidence du conseil d'établissement
9. Élection au poste de vice-présidence du conseil d'établissement
10. Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de parents du 15 septembre 2022 (pour validation)

11. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement
12. Formulaire de dénonciation d'intérêts
13. Adoption du calendrier des réunions
14. Adoption du rapport annuel 2021-2022
15. Approbation des activités et sorties éducatives
 - a. Présentation du projet « Déstresse et progresse »
 - b. Sortie au verger de l'île St-Bernard
16. Mot des enseignantes
17. Mot de la représentante des employés de soutien
18. Mot des parents
19. Mot de la représentante de la communauté
20. Mot de la représentante du comité de parents
21. Mot des élèves
22. Mot de l'équipe de direction
23. Varia
24. Levée de la réunion

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2022

***Document consulté : Procès-verbal du 6 juin 2022
(CE-22-23-02)***

Attendu que les membres du conseil d'établissement ont reçu le procès-verbal du 6 juin 2022 dans le délai prévu, il est proposé par Mme Josée Bélanger, appuyé par Mme Sylvie-Anne Carter et résolu que le conseil d'établissement approuve ledit procès-verbal avec les corrections suggérées tel que rédigé, amendé et lu séance tenante.

Adopté à l'unanimité

6. Nomination d'une secrétaire de réunion

Mme Madeleine Boulet propose que Mme Sylvie-Anne Carter soit la secrétaire de réunion. Elle accepte ce poste.

7. Présentation des membres du conseil d'établissement 2022-2023

a. Membres parents :

Chaque parent se présente à tour de rôle.

b. Membres enseignants :

Chaque enseignant se présente à tour de rôle.

c. Membre personnel de soutien :

Notre membre du soutien se présente.

d. Membre représentante de la communauté :

Notre membre de la communauté est absente.

e. Membre élèves (à venir):

Aucun élève présent. Les élèves seront nommés prochainement.

Adopté à l'unanimité

**8. Élection au poste de présidence du conseil d'établissement
(CE-22-23-04)**

Mme Madeleine Boulet mentionne qu'un président doit être nommé parmi les parents présents et nous explique les fonctions de celui-ci. M. Abdelaziz Abarti se porte volontaire afin d'obtenir ce poste. À l'unanimité et par acclamation, tous les membres du conseil d'établissement acceptent d'élire M. Abarti comme président de notre conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

**9. Élection au poste de vice-présidence du conseil d'établissement
(CE-22-23-05)**

Mme Josée Bélanger propose que le poste de vice-présidence du conseil d'établissement soit occupé par M. Jean-Sébastien Motard, secondé par Mme Sylvie-Anne Carter. M. Jean-Sébastien Motard accepte le poste.

Adopté à l'unanimité

10. Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2022 (pour validation)

Mme Madeleine Boulet mentionne que le compte-rendu de l'assemblée générale doit être validé uniquement par les personnes qui étaient présentes l'an dernier. Aucune modification n'a été apportée. Tout semble conforme, le procès-verbal sera officiellement adopté en septembre prochain.

11. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (CE-22-23-06)

Mme Madeleine Boulet présente le document des règles de régie interne qui se ressemble d'année et année. M. Jean-Sébastien Motard propose d'adopter les règles de régie interne, Mme Lorraine Bayard seconde.

Adopté à l'unanimité

12. Formulaire de dénonciation d'intérêts

Chaque membre a reçu le formulaire de dénonciation d'intérêts dans son enveloppe. Celui-ci doit être complété et retourner au secrétariat de l'école dès que possible.

13. Adoption du calendrier des réunions (CE-22-23-07)

Mme Madeleine Boulet propose que les réunions du conseil d'établissement 2022-2023 aient lieu selon l'horaire suivant :

Lundi le 24 octobre 2022 à 18h30
Mardi le 29 novembre 2022 à 18h30
Lundi le 19 décembre 2022 à 18h30
Mercredi le 25 janvier 2023 à 18h30
Lundi le 20 février 2023 à 18h30
Mardi le 28 mars 2023 à 18h30
Mercredi le 3 mai 2023 à 18h30
Mardi le 6 juin 2023 à 18h30

M. Jean-Sébastien Motard propose que les membres acceptent les dates de réunion telles que présentées par Mme Madeleine Boulet. Mme Anik Byette seconde.

Adopté à l'unanimité

14. Adoption du rapport annuel 2021-2022 (CE-22-23-08)

Mme Madeleine Boulet présente le rapport annuel 2021-2022. M. Jean-Sébastien Motard propose, appuyé par Mme Josée Bélanger, d'adopter le rapport annuel 2021-2022.

Adopté à l'unanimité

15. Approbation des activités et sorties éducatives (CE-22-23-09)

a. Atelier Détresse et progresse

Mme Madeleine Boulet nous parle de l'atelier Détresse et progresse qui sera présenté par Mme Isabelle Deschamps, AVSEC de notre école. Cet atelier de 75 minutes est présenté aux élèves de secondaire 1. Un bel atelier que les jeunes apprécient et qui revient année après année.

b. Sortie au verger de l'île St-Bernard

Mme Madeleine Boulet mentionne que les groupes 910 et 911 iront au verger de l'île St-Bernard, le vendredi 23 septembre prochain. Les éducatrices et enseignantes voyageront les élèves avec leur voiture personnelle.

Mme Anik Byette propose d'adopter ces deux activités présentées. M. Jean-Sébastien Motard seconde. Les membres du conseil d'établissement adoptent à l'unanimité les activités.

Adopté à l'unanimité

16. Mot des enseignantes

Mme Marie-Ève Paquette mentionne qu'il y aura une simulation des élections dans l'école. Les élèves sont donc invités à aller voter, un ilot sera installé au secrétariat afin de le faire. Les résultats seront ensuite présentés aux élèves à savoir quel parti aurait gagné à l'école Marguerite-Bourgeois.

17. Mot de la représentante des employés de soutien

Mme Sylvie-Anne Carter mentionne que tout se passe bien! C'est un gros début d'année, mais il y a beaucoup d'entraide entre les membres du personnel. C'est positif.

18. Mot des parents

Mme Anik Byette mentionne que son fils n'a pas du tout utilisé son cahier d'ECR l'année dernière puisqu'il bénéficiait de mesure d'appui en français. Ceci est cas isolé, mais effectivement que cela peut arriver et nous nous assurerons que les frais seront remboursés et nous assurerons que si un élève n'utilise pas un cahier, que le parent n'en soit pas chargé.

19. Mot de la représentante de la communauté

Mme Chantal Garand est absente.

20. Mot du représentant du comité de parents

M. Jean-Sébastien Motard mentionne qu'il n'y a pas eu encore de rencontre pour le comité de parents. Toutes les écoles doivent avoir eu leur première rencontre d'abord, afin de pouvoir nommer le délégué de chaque école avant d'avoir la première rencontre officielle du comité de parents.

21. Mot de l'équipe de direction

Mme Madeleine Boulet mentionne qu'en juin dernier le plan de lutte pour contrer l'intimidation avait été mis à jour. Cependant, il n'avait pas été présenté puisque les directions d'école étaient en moyen de pression. Elle ajoute que le plan de lutte sera actualisé et sera déposé sur notre site internet en octobre avec le portrait des élèves à jour. De plus, elle souhaite une belle année à tous et remercie les membres de s'impliquer comme nous le faisons. M. Stéphane Poitras remercie Mme Boulet pour son excellent travail. Il ajoute qu'elle est une excellente gestionnaire qui est très très appréciée de son équipe-école. Il mentionne être très content de prendre le relais au sein de l'école Marguerite-Bourgeois.

22. Varia

Aucun varia.

23. Levée de la réunion (CE-22-23-10)

À 20h12, les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Jean-Sébastien Motard et secondé par Mme Anik Byette que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal adopté le _____.

Madeleine Boulet
Directrice

Abdelaziz Abarti
Président